

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

**Y ASSISTAIENT :**

Mesdames BUCINA – DE BRUIN – DELCROIX – DELOT M. – DERUELLE – ETIENNE – GUILLOT – SCHWENTER – SEUVRE

Messieurs BAILLET – BIOT – BLANCHET – BLAUVAC – BOUCHERON – CARRA – CHEVALIER – CORNIOT – DELAGNEAU J.-L. – DELAGNEAU D. – DELAGNEAU G. – FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT S. – GAILLOT M. – GUINET-BAUDIN – HARIOT – HENRY – JUSSOT – LAVANTUREUX (suppléant de M. MATIVET) – LEPRUN – MAILLARD – MORLE – MORINIERE – PARIGOT – PORCHER – RAMON – ROUSSELLE – TIRARD.

**ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

Messieurs DELAVAUULT, QUERET et Mesdames BOUROTTE, BERRICHI, TISON lesquels avaient donné respectivement pouvoir de voter en leur nom à Messieurs CARRA, LEPRUN, MORLE et Madame DEBRUIN, et Monsieur CORNIOT

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Messieurs CLERIN, LEGRAND, QUOIRIN

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – EPIC « Office de Tourisme Serein et Armance » BUDGET 2023**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 1 abstention (M. FERRAG) et 44 voix pour :

- **APPROUVE** le projet de budget de l'EPIC Office de Tourisme SEREIN ET ARMANCE pour l'année 2023
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023

### **SERVICE A LA POPULATION – SANTE – Contrat Local de Santé**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 2 abstentions (M. FERRAG et M. LAVANTUREUX) et 43 voix pour :

- **APPROUVE** l'engagement de la Communauté de Communes Serein et Armance dans un Contrat Local de Santé « Centre Yonne » élaboré et animé conjointement avec les Communautés de Communes du Migennois et du Jovinien
- **AUTORISE** le recrutement mutualisé d'un animateur santé pour l'élaboration et le déploiement du Contrat Local de Santé sur l'ensemble du territoire du Centre Yonne

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter un financement auprès de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche Comté pour le poste de chargé de mission santé
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer une convention de mutualisation et de refacturation des frais d'ingénierie nécessaires à la mission avec les Communautés de Communes du Migennois, du Jovinien et l'Agence Régionale de Santé
- **DESIGNE** Monsieur le Président comme représentant de la Collectivité pour engager et suivre la démarche « Contrat Local de Santé » jusqu'à la signature,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette démarche

#### **SERVICE A LA POPULATION – EQUIPEMENTS SPORTIFS – Centre Aquatique Communautaire – Contrat de Délégation de Service Public – Avenant n°1 au contrat**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **APPROUVE** l'avenant au Contrat de concession (délégation de service public) pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique intercommunal sis à Saint-Florentin et l'ensemble de ses annexes avec la société Action Développement Loisirs /RECREA,
- **APPROUVE** la grille tarifaire annexée à l'avenant au Contrat dont la prochaine révision interviendra le 1er janvier 2024,
- **APPROUVE** Monsieur le Président à signer l'avenant au Contrat de concession de services (délégation de service public) et ses annexes ainsi que tout document afférent à cette contractualisation.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution ou qui en découleraient, sur la base de l'ensemble des documents et de l'avenant au Contrat annexés conformément aux dispositions du code de la commande publique.

#### **SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE L'ECOLE DE MUSIQUE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 2 voix contre (Mr CARRA avec le pouvoir de Mr DELAVAUULT), à 2 abstentions (Mme DEBRUIN avec le pouvoir de Mme BERRICHI) et 41 voix pour :

- **APPROUVE** les règlements de mise à disposition de l'auditorium et du studio
- **APPROUVE** pour l'année 2023 et jusqu'à une nouvelle délibération les montants de compensations de la manière suivante :
  - ⇒ Mise à disposition de l'auditorium à taux plein : 150 €/jour
  - ⇒ Mise à disposition de l'auditorium à taux réduit : 100 €/jour
  - ⇒ Mise à disposition du studio avec enregistrement : 375 €/jour

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération dont le recours ponctuel à un professionnel du son pour les activités d'enregistrement

**SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITIONS DES LOCAUX – Fédération Musicale de l'Yonne**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'une partie de l'école de musique à l'association Confédération Musicale de France Yonne,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ENTREPRISES – COMITE DE SUIVI DE SITE – Société DUC**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **DESIGNE** les représentants de notre communauté pour siéger au comité de suivi de site DUC de la manière suivante :

Titulaire : Monsieur Yves DELOT

Suppléant : Monsieur Jean Claude CHEVALIER

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES – AUTORISATION DROIT DES SOLS – Retrait de la commune de Vergigny**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **APPROUVE** le retrait de la commune de Vergigny du service commun d'instruction des Autorisations Droits des Sols communautaire
- **AUTORISE** à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'avenant à la convention correspondant avec la commune de Vergigny

